

La Lettre ^{n°} 49

janvier 2008

Population

Des ménages auvergnats toujours plus petits



En 2005, chaque ménage auvergnat compte en moyenne 2,2 personnes. Depuis plusieurs décennies, le nombre moyen d'occupants par logement diminue, les Auvergnats modifiant progressivement leurs comportements de cohabitation. Ils sont toujours de plus en plus nombreux à vivre seuls, ou bien en couple mais sans enfant. L'Auvergne est l'une des régions françaises où la part des ménages d'une personne est la plus élevée (35 %). Parallèlement, les familles d'au moins trois personnes sont de moins en moins représentées en Auvergne. Depuis 1999, le nombre de couples vivant avec un enfant à leur domicile baisse nettement plus vite dans la région qu'au niveau national.

Anna MESPOULHÈS, INSEE

En Auvergne comme en France métropolitaine, la taille moyenne des ménages diminue dans le prolongement d'une tendance entamée depuis les années soixante : 3 personnes par logement en 1968, 2,7 en 1982, puis 2,2 en 2005. Les ménages auvergnats sont désormais les plus petits de France derrière ceux du Limousin. Allongement de l'espérance de vie, fécondité maîtrisée, vie en couple tardive et ruptures d'union plus fréquen-

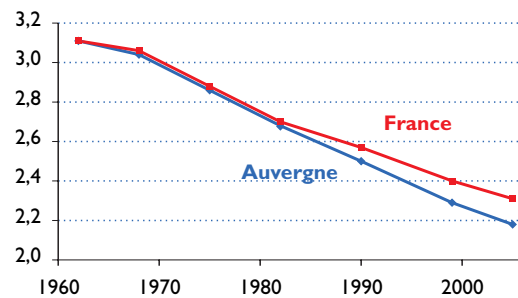
tes contribuent à réduire la taille moyenne des ménages. En Auvergne, la part des ménages d'une ou deux personnes est plus importante qu'au niveau national (69 % contre 66 %). En effet, l'association d'une faible fécondité et d'une structure de population assez âgée entraîne une progression plus rapide de la part des couples sans enfant ainsi qu'une plus faible représentation des familles nombreuses dans la région.

Toujours plus de personnes seules

En 2005, en Auvergne, une personne sur six vit seule à son domicile contre une sur sept au niveau national. Entre 1999 et 2005, le nombre de personnes seules a augmenté de 14 % dans la région. À eux seuls, les cinquagénaires expliquent 40 % de cette hausse en Auvergne. En raison des séparations plus fréquentes, ces derniers vivent plus souvent seuls que leurs aînés : ils sont 16 % dans ce cas en 2005, contre 13 % six ans auparavant. Issus des générations du baby-boom, les 50-59 ans sont aussi beaucoup plus nombreux qu'il y a quelques années.

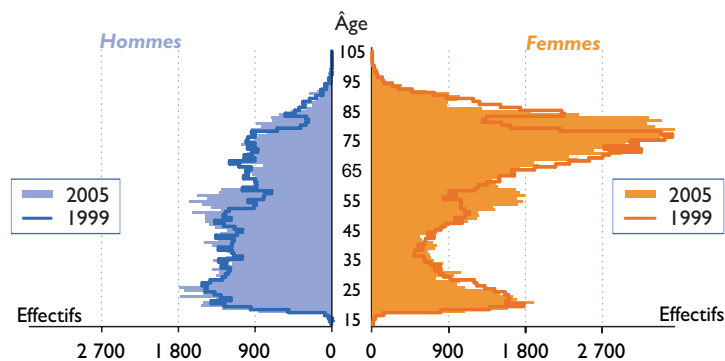
Globalement, deux éléments expliquent l'évolution du nombre de personnes seules : le changement des modes de cohabitation et la structure par âge de la population. Sous l'effet de l'évolution des modes de cohabitation, on vit de plus en plus fréquemment seul et ceci quel que soit l'âge. Les unions plus fragiles, la décohabitation plus précoce des jeunes et leur vie en couple plus tardive conduisent un nombre croissant de personnes à s'installer seules dans un logement.

Évolution de la taille moyenne des ménages depuis 1962



Source : INSEE - Recensements de la population - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

Nombre de personnes seules par sexe et par âge en Auvergne



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

L'effet de la structure par âge tient au fait que la probabilité d'habiter seul est plus élevée à certains âges de la vie, notamment aux âges avancés. Avec la déformation de la pyramide des âges, la hausse du nombre de personnes vivant seules après le décès du conjoint est d'autant plus forte que les générations atteignant le troisième âge sont importantes.

Cet effet qu'a connu l'Auvergne dans les années 1990 touche désormais pleinement les autres régions. Aujourd'hui, en Auvergne, ce phénomène lié au vieillissement a donc paradoxalement un impact plus limité que partout ailleurs. L'effet de la structure par âge n'y explique qu'un quart de la hausse du nombre de personnes seules entre 1999 et 2005, contre 47 % en moyenne en France métropolitaine.

Type et composition des ménages auvergnats en 2005 et évolution

	Nombre de ménages	Part en %	Évolution 1999-2005
Ménages d'une personne	206 000	35 %	+ 13,9 %
<i>dont homme seul</i>	84 200	14 %	+ 15,7 %
<i>femme seule</i>	121 800	21 %	+ 12,7 %
Familles monoparentales (sans isolé*)	39 200	7 %	+ 3,8 %
<i>dont homme avec enfant(s)</i>	5 900	1 %	+ 7,4 %
<i>femme avec enfant(s)</i>	33 400	6 %	+ 3,2 %
Couples (sans isolé)	321 500	54 %	+ 3,8 %
<i>dont couples sans enfant</i>	167 600	28 %	+ 14,6 %
<i>couples avec enfant(s)</i>	153 900	26 %	- 6,0 %
Ménages complexes**	26 200	4 %	- 0,1 %
Ensemble des ménages	592 900	100 %	+ 6,6 %
Ensemble des familles	375 200	100 %	+ 2,1 %
<i>dont monoparentales</i>	42 800	11 %	+ 2,1 %
<i>couples</i>	332 400	89 %	+ 2,1 %

* Isolé : personne qui ne fait partie d'aucune famille

** Ménage complexe : ménage composé de plusieurs familles, de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille ou bien de personnes isolées et de familles

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

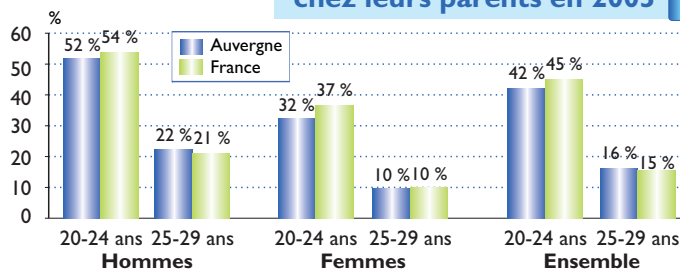
Les jeunes Auvergnats plus prompts à quitter le domicile parental

Entre 20 et 24 ans, les jeunes Auvergnats sont plus précoces que les jeunes Français en matière de décohabitation, notamment les filles.

À 20 ans, 24 % des jeunes Auvergnats vivent déjà seuls, contre seulement 17 % des jeunes Français. Pour la majorité des garçons, le départ du domicile parental s'effectue autour de 23 ans.

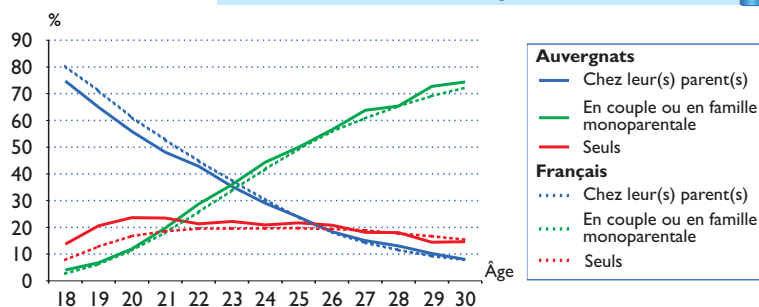
Cette prise d'autonomie intervient encore plus tôt pour les jeunes filles. Dès 21 ans, 54 % des Auvergnates habitent dans leur propre logement, contre seulement 46 % des jeunes filles de France métropolitaine.

Part des personnes vivant encore chez leurs parents en 2005



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

Modes de cohabitation des jeunes en Auvergne et en France métropolitaine en 2005



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

À l'âge de 25 ans, trois jeunes sur quatre ont déjà quitté le domicile parental, en Auvergne comme en France métropolitaine. À partir de cet âge, les jeunes Français et les jeunes Auvergnats ont des comportements de cohabitation moins différenciés. Après 25 ans, la solitude concerne davantage les hommes, qui vivent en couple plus tard. À 30 ans, en Auvergne, ces derniers sont encore trois fois plus nombreux que les femmes à habiter chez leurs parents. ➤

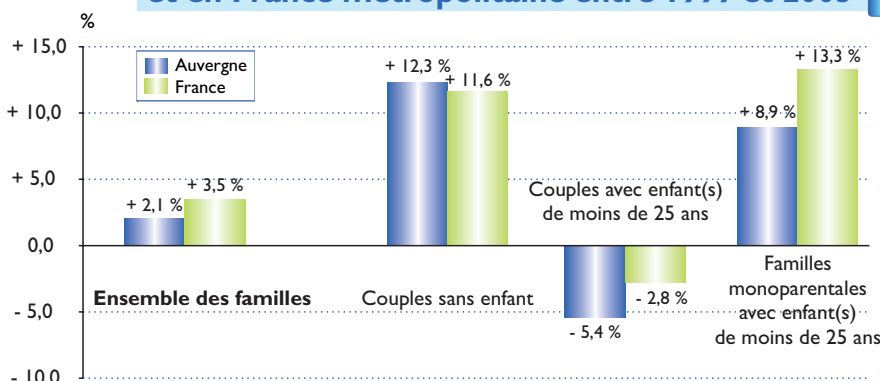
Le nombre de couples sans enfant en forte progression

Entre 1999 et 2005, le nombre de couples vivant sans enfant au domicile a fortement augmenté (+ 15 %, contre + 7 % pour l'ensemble des ménages).

La première cause de cette hausse est l'évolution de la pyramide des âges : les derniers baby-boomers atteignent progressivement l'âge où leurs enfants quittent le foyer. Cette génération nombreuse, qui se retrouve sans enfant à charge, vient alors grossir les rangs des couples sans enfant.

La seconde explication tient à l'évolution des modes de vie qui rend plus fréquents les couples sans enfant aux âges extrêmes de la vie commune. Pour les plus âgés, l'allongement de l'espérance de vie retarde le décès du conjoint et prolonge d'autant la durée de vie à deux. Quant aux jeunes couples, l'attente d'une insertion professionnelle stabilisée repousse souvent la conception du premier bébé. Toutefois, ceux-ci ne représentent qu'une

Évolution du nombre de familles en Auvergne et en France métropolitaine entre 1999 et 2005



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

faible part des couples sans enfant (dans plus de 85 % des cas, la personne de référence est âgée d'au moins 40 ans). Si l'on met en balance les deux facteurs précédents, le nombre de couples sans enfant augmente principalement du fait du vieillissement

des générations d'après-guerre. Mais là encore, l'Auvergne est nettement moins marquée par cet effet « structure par âge » que la moyenne des régions françaises (il explique 55 % de l'évolution contre 70 % en France métropolitaine). ➤

Moins de familles avec enfants

Entre 1999 et 2005, le nombre de familles vivant avec des enfants de moins de 25 ans décroît de 3,2 % dans la région alors qu'il reste stable au niveau national. Depuis plusieurs années, on assiste au recul d'une figure de la famille traditionnelle : le couple avec enfants.

En Auvergne, une faible fécondité associée à un déficit de jeunes adultes rend cette baisse encore plus

marquée. Le nombre de couples avec enfant(s) de moins de 25 ans diminue deux fois plus vite dans la région qu'en France métropolitaine. Parallèlement, le nombre de familles monoparentales s'accroît moins rapidement que celui des couples sans enfant. Les familles avec enfants de moins de 25 ans cèdent donc du terrain. En 2005, ces dernières ne représentent plus que 47 % des familles

auvergnates (contre 49 % en 1999). En Auvergne, les familles avec enfants sont aussi plus petites. Elles comptent en moyenne 1,7 enfant à leur domicile contre 1,8 en France métropolitaine.

Parmi les familles auvergnates avec enfants, celles qui en comptent un ou deux sont nettement majoritaires, tandis que les familles nombreuses continuent de se raréfier. ➤

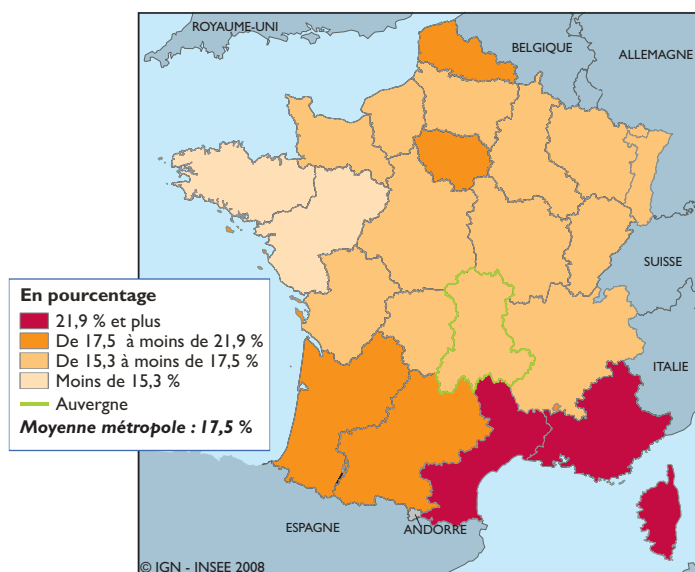
Aujourd'hui, un enfant sur six vit avec un seul de ses parents

Si depuis 1999 les couples vivant avec des enfants sont de moins en moins nombreux en Auvergne, le nombre de familles monoparentales continue de progresser. Désormais, 16 % des enfants vivent avec un seul de leurs parents. Près de 42 000 familles monoparentales résident aujourd'hui dans la région, dont 31 000 abritent un enfant de moins de 25 ans. Caractérisant une famille sur dix, la monoparentalité concerne un nombre croissant d'enfants (+ 1,2 % par an en moyenne depuis 1999) et notamment ceux de moins de 6 ans.

La garde de l'enfant est confiée à une femme dans plus de huit cas sur dix ; cette proportion est d'autant plus forte que les enfants sont petits. Toutefois, si les pères élèvent moins souvent seuls leurs enfants que les mères, ils sont de plus en plus nombreux à le faire. Entre 1999 et 2005, le nombre de pères à la tête d'une famille monoparentale s'est accru de 7,4 % alors que celui des mères n'a augmenté que de 3,2 %.

En Auvergne, 14 000 personnes de plus de 25 ans vivent encore avec un de leurs parents. Lorsqu'elle implique un enfant d'âge adulte, la famille monoparentale est plutôt l'expression d'une solidarité familiale. Celle-ci s'organise autour de la prise en charge d'un parent âgé par l'un de ses enfants, la configuration la plus fréquente étant celle d'une mère veuve vivant aux côtés d'un fils célibataire. ➤

Part des enfants vivant en famille monoparentale en 2005



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Estimations de population au 1^{er} janvier 2007

Des ménages plus petits, mais des exigences plus grandes en matière d'espace

Avec en moyenne 1,9 pièce par habitant, les ménages auvergnats sont de plus en plus petits et vivent dans des logements de plus en plus spacieux.

En 2005, en Auvergne, 29 % des résidences principales ont une superficie d'au moins 100 m² contre 25 % en 1999. Cette hausse, liée au développement de la périurbanisation, n'est pas

propre à la région. Les ménages sont de plus en plus nombreux à s'installer loin des centres urbains, afin de disposer de plus d'espace à moindre coût.

En Auvergne, entre 1999 et 2005, le nombre de résidences principales de six pièces et plus s'accroît très rapidement (+ 27 %) alors que le nombre de logements de trois pièces ou moins diminue.

Les conditions de logement dépendent fortement de la situation familiale du ménage.

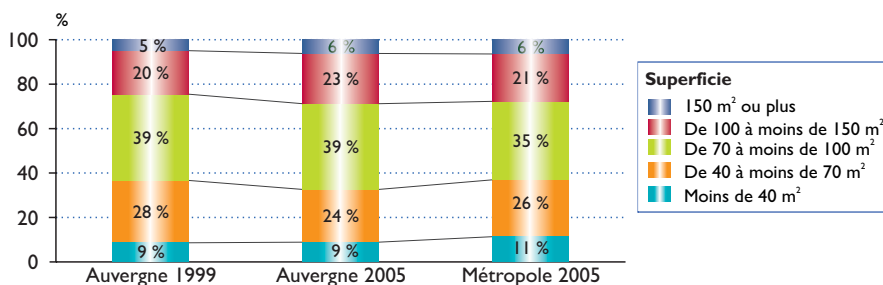
Ainsi, 75 % des couples sans enfant résident dans un logement d'au moins quatre pièces.

Les personnes seules, qui sont le plus souvent soit des jeunes, soit des personnes âgées, disposent en moyenne de trois pièces.

Quant aux familles avec enfant, leur espace de vie est plus réduit : il correspond environ à 1,7 pièce par personne dans une famille monoparentale et à 1,3 pièce pour un couple avec enfants.

En outre, la structure familiale des ménages influe nettement sur le statut d'occupation du logement. Ainsi, 71 % des couples vivant avec des enfants sont propriétaires contre seulement 44 % des familles monoparentales. ➤

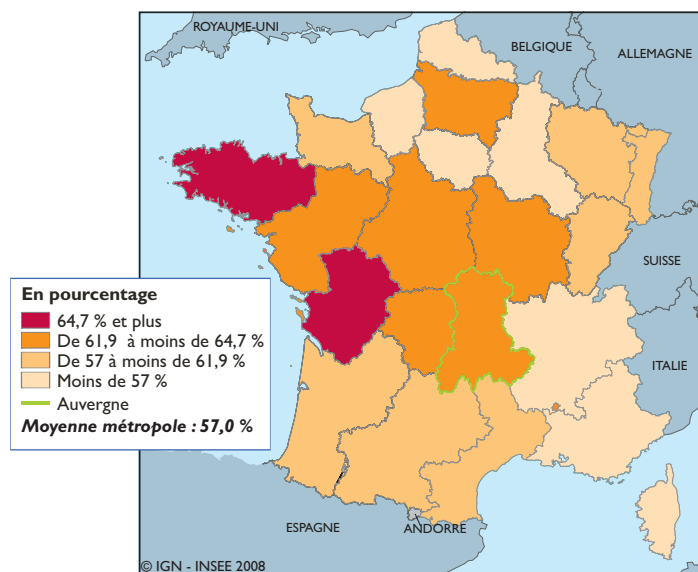
Superficie des résidences principales



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

Les Auvergnats plus souvent propriétaires

Part des ménages propriétaires en 2005



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Estimations de population au 1^{er} janvier 2007

En 2005, en Auvergne, on dénombre plus de 760 000 logements, soit 5,7 % de plus qu'en 1999. Plus des trois quarts de ces logements correspondent à des résidences principales.

L'Auvergne affiche, devant le Limousin, la part de logements vacants la plus élevée de toutes les régions françaises. Dans une région marquée par le vieillissement prononcé de la population et par un habitat rural ancien, le décès des derniers occupants de ces logements ou leur départ en maison de retraite laisse de nombreuses résidences inoccupées.

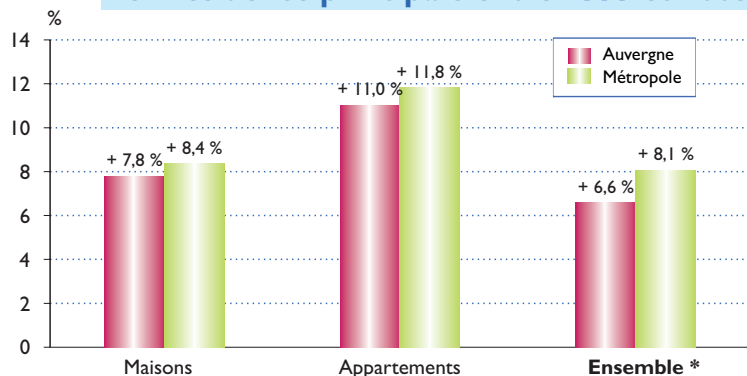
L'Auvergne se caractérise aussi par une proportion importante de résidences secondaires (13 %), de trois points supérieure à la moyenne nationale.

Aujourd'hui, 63 % des ménages auvergnats sont propriétaires de leur logement, ce qui n'est le cas que de 57 % des ménages français.

En moyenne, les propriétaires auvergnats sont installés depuis plus de 20 ans dans leur domicile. Le caractère rural de la région et le prix modéré des terrains expliquent le succès de la maison individuelle qui constitue la majorité du parc des résidences principales. En 2005, 68 % des ménages auvergnats résident dans une maison individuelle, soit douze points de plus que la moyenne nationale.

Depuis 1999, dans la région, le nombre de ménages vivant en appartement s'accroît toutefois plus rapidement que le nombre de ménages résidant en habitat individuel. ➤

Évolution du nombre de maisons et d'appartements en résidence principale entre 1999 et 2005



* Ensemble des résidences principales, y compris logements-foyers et habitations de fortune.

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

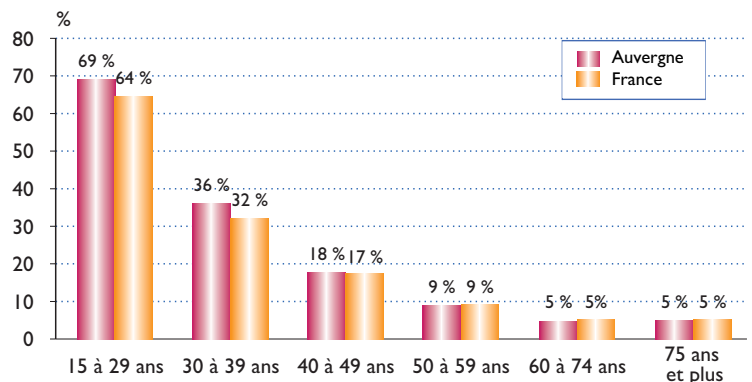


UN COUPLE SUR CINQ N'EST PAS MARIÉ

La question « Vivez-vous en couple ? » est posée dans le questionnaire du recensement depuis 2004. On sait donc désormais que, dans la région, 80 % des personnes qui vivent en couple sont mariées. Entre 30 et 60 ans, la vie de couple concerne près de trois Auvergnats sur quatre. Si le mariage reste le mode d'union le plus représenté, la vie à deux prend désormais des formes qui tendent à s'en éloigner, chez les jeunes générations notamment. Un tiers des 30-39 ans vit aujourd'hui en couple sans être marié. Avant 30 ans, la part des personnes vivant en couple sans être mariées est deux fois plus importante. Cette proportion est particulièrement élevée en Auvergne, où les jeunes se marient moins couramment qu'en France métropolitaine (31 % des personnes vivant en couple et âgées de 15 à 29 ans sont mariées contre 36 % au niveau national).

En 2005, on compte 74 500 personnes divorcées en Auvergne. La majorité d'entre elles habitent seules. D'autres vivent de nouveau en couple (27 %) ou se retrouvent à la tête d'une famille monoparentale (20 %). En Auvergne, une personne divorcée sur trois est un quinquagénaire.

Part des personnes vivant en couple sans être mariées en 2005



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

➤ Quelques concepts

Un ménage est constitué par les occupants d'un même logement, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles, les sans-abri et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, prisons ...)

Au sens du recensement, **la famille** est un cadre susceptible d'accueillir un ou plusieurs enfants. Ainsi, une famille est formée soit d'un couple, marié ou non, avec ou sans enfant, soit d'un seul adulte avec un ou plusieurs enfants. Pour faire partie de la famille, un enfant doit être célibataire et vivre avec un ou deux de ses parents. S'il a lui-même un conjoint et/ou des enfants, il constituera une autre famille en tant qu'adulte.

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Sébastien TERRA

> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> Murielle CAVAU

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Impression

> PHIL'PRINT

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09

INFOS NOTE

« Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes »
INSEE Première n° 1153, juillet 2007

« Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - 1 337 000 Auvergnats : la périurbanisation s'étend »
INSEE Auvergne électronique, janvier 2008

Le site INSEE régional : www.insee.fr/auvergne